



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Energies nouvelles

Question écrite n° 30978

Texte de la question

Mme Marie-France Stirbois attire l'attention de M le ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer sur les avantages liés à l'utilisation de l'éthanol. L'utilisation de l'éthanol permettrait de resorber les excédents en céréales. De plus l'éthanol, alcool presque pur, pollue très peu l'atmosphère puisqu'il ne dégage ni plomb, ni soufre et bien moins de dioxyde de carbone que le fioul traditionnel. Ces avantages sont nettement supérieurs aux inconvénients d'ordre financier : coût plus élevé du carburant et nécessite d'adapter les moteurs. C'est pourquoi, à l'instar de ce qui vient d'être décidé récemment en Suède, elle propose qu'une expérience soit tentée à Paris, l'une des villes les plus polluées de France, avec 100 bus de la RATP. Elle lui demande quelle suite il entend réserver à sa proposition.

Texte de la réponse

Reponse. - L'utilisation d'éthanol comme carburant de substitution au gazole entraîne une diminution significative des émissions polluantes des moteurs Diesel. Mais l'utilisation de ce carburant présente des inconvénients importants : un coût de vente au litre hors taxes élevé (plus du double par rapport au gazole), un rendement énergétique nettement moindre que le gazole (1,84 litre d'éthanol a une équivalence énergétique de 1 litre de gazole) et, enfin, la nécessité de modifier et d'adapter le moteur à ce carburant. Le réseau des transports urbains de la ville de Tours expérimente, depuis maintenant plus de deux ans, quatre autobus fonctionnant à l'éthanol. Cette expérimentation qui est attentivement suivie confirme, d'une part, les bons résultats en matière de dépollution et, d'autre part, l'importance des coûts d'exploitation par rapport au carburant traditionnel. Pour sa part, la RATP a décidé de s'engager dans une importante expérimentation visant la réduction de la pollution des autobus. Après analyse des résultats d'expérimentations en cours : éthanol à Tours, dual-fuel à Nancy, elle s'est engagée dans une autre voie qui pour l'instant paraît être la plus économique : traiter les émissions polluantes en aval, par l'installation à l'échappement de filtres à particules. Deux lignes complètes d'autobus de la RATP, soit soixante véhicules, seront équipées de ce dispositif. Les réseaux de Lyon et Grenoble ont également prévu des expérimentations d'autobus équipés de filtres à particules. Pour leur part, les pouvoirs publics ont lancé en début d'année, en collaboration avec les constructeurs et équipementiers français, un important programme de recherches pour un véhicule automobile propre et économe en énergie. Cette action, qui vise à éliminer au maximum les causes de pollution due à la circulation routière, devrait apporter une réponse plus globale aux problèmes de la pollution urbaine.

Données clés

Auteur : [Mme Stirbois Marie-France](#)

Circonscription : - Non-Inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30978

Rubrique : Énergie

Ministère interrogé : équipement, logement, transports et de la mer

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et de la mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 juillet 1990, page 3101